

Note n° 18 aux retraitées et retraités adhérant à Solidaires

Le 4 juin 2016

Quelques mobilisations pour le 9 juin, parmi les 62 connues

Solidaires Bouches-du-Rhône 13 participe à l'inter-organisation avec CGT, FSU et FGR-FP, qui a décidé une manifestation le 9 juin du pied des escaliers de la gare Saint Charles à 9h30 (en présence de la presse) jusqu'à la place Gabriel Péri pour interpeller les députés PS. Cette manifestation s'inscrit dans la dynamique du mouvement social pour le retrait de la loi travail. Le document de l'UNIRS13 sur la loi adaptation de la société au vieillissement sera étudié par l'inter-organisation.

Solidaires Finistère 29 : l'inter-organisation CGT, FSU, Solidaires, FGR-FP et LSR appelle à manifester le 9 juin à 10 h 30 à Brest (place de La Liberté), Quimper (place de la Résistance avec motion à la préfecture), Morlaix, Quimperlé et Carhaix. Elle prépare une conférence de presse, une réunion publique sur la condition et la vie des retraité-e-s le 17 juin, si possible avec toutes les associations de retraité-e-s de la région.

Solidaires Gironde 33 : l'inter-organisation CGT, FO, FSU, Solidaires, FGR-FP et LSR appelle le 9 juin à manifester à Bordeaux à 10 h 30, de la place Pey Berland jusqu'à la préfecture où une audience est demandée. Un communiqué de presse invitera à une conférence de presse et servira de tract distribué sur les marchés, aux usagers du tram. Un communiqué sera proposé à toutes les associations de retraités girondines. Une entrevue est demandée à la députée et ancienne ministre Michèle Delaunay. Une réflexion débute sur une action du type « les retraités bénévoles s'arrêtent » au cours de la semaine bleue en octobre, pour montrer le rôle social primordial des retraités.

Solidaires Indre-et-Loire 37 : l'inter-organisation CGT, FO, CFTC, FSU, Solidaires et FGR-FP tient une conférence de presse, interpelle les parlementaires et appelle à manifester le 9 juin à 10 h, place Jean Jaurès à Tours.

Solidaires Loire-Atlantique 44, avec CGT, FO, FSU et FGR-FP appellent par tract les retraité-e-s à manifester à Paris le 14 juin contre la loi travail.

Solidaires Marne 51, avec l'inter-organisation à 10 (+ Unsa) interpelle les parlementaires, distribue un tract unitaire qui appelle à des manifestations devant la préfecture de Châlons et les deux sous-préfectures (Epernay et Reims) où une motion unitaire sera remise.

Solidaires Puy de Dôme 63 : CGT, FSU, Solidaires, FGR-FP et LSR appellent à manifester à Clermont-Ferrand 14 h place de Jaude et 14 h 30 devant la préfecture.

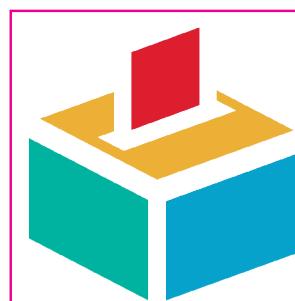
Solidaires Vendée 85 participe à l'intersyndicale avec CGT, FO et FSU qui a décidé d'interpeller les parlementaires vendéens et de renforcer les mobilisations contre la loi travail qui motivent les retraité-e-s.

Solidaires Essonne 91 avec CGT, FSU et FGR FP a repris à son compte la lettre aux Députés avant de leur faire parvenir. En outre, elle appelle à la manifestation régionale des retraité-e-s à Paris le 9 Juin et à la manifestation interprofessionnelle nationale du 14 juin à Paris.

Solidaires Val-de-Marne 94 avec l'inter-organisation, appelle à la manifestation IdF en planifiant des distributions de tracts, et demande audience à ses parlementaires,

SUD Collectivités Territoriales Ille-et-Vilaine 35 : l'inter-organisation organise un pique-nique sur la place de la mairie à Rennes et dans des lieux fréquentés d'autres villes du département, pour entrer en contact avec la population et populariser les revendications.

SUD PTT Paris distribue un tract Solidaires et celui de l'inter-organisation, réfléchit à des mots d'ordre et chants pour animer la manifestation IdF.



Votation loi travail

Les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL et FIDL font voter dans les lieux de travail et d'études, et souvent dans des endroits publics. Renseignez-vous localement pour voter !

Inter des 9 organisations de retraité-e-s

CGT, FO, CFTC, CGC, FSU, Solidaires, FGR-FP, LSR et UNRPA se sont réunies 27 mai 2016. Tirant le bilan de l'audience au ministère des finances, elles ont pris acte du refus catégorique du gouvernement de revenir sur les mesures fiscales qui diminuent le pouvoir d'achat et accroissent les inégalités. **Elles ont décidé :**

- **D'appeler les retraité-e-s à agir partout le 9 juin.** Pour cela, elles envoient aux inter-organisations départementales des matériels à adapter localement : un tract et une lettre à leurs député-e-s.
- **D'organiser pour novembre un colloque pour armer nos militant-e-s** contre le discours ambiant sur les « retraité-e-s nantis », pour préciser la place des retraité-e-s dans la société et pour réfléchir aux revendications et augmenter la plateforme revendicative partagée sur laquelle nous amplifierons les mobilisations.
- **De préparer une nouvelle action**, probablement à la date symbolique du 1^{er} octobre, jour retenu par le gouvernement pour la « revalorisation » des pensions.

Les 9 organisations revendentiquent :

- **Le retour à une revalorisation annuelle des pensions au 1^{er} janvier de l'année qui prendrait en compte l'évolution du salaire moyen.**
- **Une pension au moins égale au SMIC** revalorisé, pour une carrière complète.
- **Le rattrapage du pouvoir d'achat perdu** sur les pensions et l'abrogation des mesures fiscales régressives contre les retraités.
- **L'amélioration du pouvoir d'achat** des retraites, le maintien des pensions de réversion et la suppression des conditions de ressources.
- **Le développement et le renforcement de services publics** de qualité indispensables au mieux vivre individuel et collectif (santé, transports, culture, sécurité, etc.).

D'autre part, une partie des organisations, CGT, FO, FSU et Solidaires appellent ensemble les retraité-e-s à se joindre à **la manifestation nationale du 14 juin à Paris**.

Renoncement aux soins

Le déficit auditif concerne **6 millions de personnes**, dont la moitié (3 millions) devraient bénéficier d'un appareil, mais **1 million renoncent** à en payer le prix, à savoir, en moyenne, 1 535 euros pour une oreille, 3 070 € pour les deux, avec un reste à charge de 62% pour les adultes.

Selon le rapport de deux économistes du Cnam, ce renoncement provoque « des troubles mentaux, du déclin cognitif, des chutes et même de la mortalité », accélère l'entrée en perte d'autonomie. Pour équiper ces personnes sur 6 ans, il faudrait 1,5 milliard d'euros... à comparer aux 1,7 milliard d'économie de soins médicaux évités.

Si l'Assurance maladie remboursait les audioprothèses à hauteur de 100 %, elle réaliseraient des économies !

« La guerre des âges »

Cette émission, sur France 2, mardi 31 mai, a accumulé les clichés pour opposer séniors nantis et jeunes dans la galère. Il faut dire qu'elle était présentée par François Lenglet, très souvent remarqué par les téléspectateurs pour être plus un agent de propagande de l'idéologie libérale qu'un économiste expert et indépendant.

L'inter des 9 organisations a protesté dans un courrier au président du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel sur cette volonté de diviser un peu plus les générations et d'ajouter du mépris aux difficultés que rencontrent les retraité-e-s.

Plus généralement, elle a fait état des discriminations dont sont victimes les retraités dans le traitement de l'information par les médias nationaux, qui ont ignoré les cinq mobilisations depuis mars 2015.

Elle a rétabli la vérité sur la situation de l'immense majorité des retraités dont près de 10 % survivent sous le seuil de pauvreté.

L'utilisation de la taxe de 0,3 % CASA

Les retraité-e-s paient pour alimenter la CNSA, la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie. La clôture des comptes 2015 de la CNSA, de 22 milliards d'euros, montre un excédent de 0,3 milliard du fait de « *la consommation limitée des recettes de la CASA en raison du vote tardif de la loi adaptation de la société au vieillissement* ».

Les associations, qui représentent les personnes accompagnées et les professionnels, se sont inquiétées au sujet de l'utilisation des réserves de la CNSA, pour financer des établissements et services médico-sociaux, pour des dépenses pérennes. Certes, les départements rencontrent des difficultés, doivent faire face au financement des politiques sociales et de compensation, mais « *les besoins de financement des conseils départementaux ne doivent pas être comblés par des ponctions sur les réserves de la CNSA, des réponses pérennes doivent être mises en œuvre* ».

De même, pour l'Association des directeurs au service des personnes âgées (AD-PA), « *la CNSA est largement utilisée par l'Etat pour soutenir des politiques qui n'ont rien à voir avec l'aide aux personnes âgées et handicapées* », elle dénonce des « *détournements qui perdurent ... alors que les besoins des personnes âgées restent largement sous couverts* ».